

Entrée en formation et vaccination obligatoire anti-Covid

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à l'allocution du 12 Juillet 2021, de Monsieur Le Président de La République concernant la vaccination anti-covid 19, je vous demande de prendre vos dispositions le plus rapidement possible afin de présenter une attestation témoignant d'un schéma vaccinal complet pour votre entrée en formation en Septembre 2021.

Tous les centres de vaccinations réservent des créneaux pour les personnels de santé aussi vous pouvez vous annoncer à ce titre lors de la programmation de rendez-vous.

Comptant sur votre diligence,

Pascale Saint-Jalmes

Directrice des soins

IFSI-IFAS